Informations de base	
1997/2256(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, art. 79: Union économique et monétaire UEM, avis du Parlement sur la liste des pays qualifiés pour la 3ème phase **Subject** 5.20.01 Coordination des politiques monétaires, Institut monétaire européen (IME), Union économique et monétaire (UEM)	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	